

Un correctif budgétaire qui annonce d'autres échéances

WALLONIE

À u parlement wallon, la semaine qui s'ouvre sera très budgétaire : les différentes commissions se plongeront dans les méandres du premier ajustement de l'exercice 2015 dont les contours ont été fixés par le gouvernement il y a deux mois déjà. Deux semaines plus tard, en vue des vacances, les nouveaux tableaux de recettes et des dépenses devraient être adoptés en séance plénière, malgré les charges virulentes de l'opposition.

Le 28 avril dernier, le gouvernement PS-CDH avait présenté le résultat de ses cogitations : 206 millions d'efforts supplémentaires, à ajouter aux 650 millions déjà consentis à travers le budget initial.

Tout cela, souvenez-vous, sur fond de litige fiscal avec le fédéral, dont on risque de reparler ces jours-ci à Namur : à combien se montera finalement le manque à gagner wallon provoqué par la baisse des recettes sur l'impôt des personnes physiques perçu par le fédéral ?

A l'appui de ce nouveau tour de vis, l'équipe Magnette-Prévoit insistait lourdement sur la philosophie d'une démarche d'une ampleur pourtant inédite : « *Nous évitons l'austérité, les efforts demandés restent soutenables.* » Il était à nouveau question de lissage dans les investissements, mais aussi de divi-

dendes économiques favorables ou de... ventes de bois. Mais toujours pas d'impôt nouveau à ce stade.

Il faut s'attendre à des critiques acerbes dans le chef de l'opposition MR : la diminution spectaculaire des recettes (400 millions) n'a pas été compensée, loin de là, par un raboutage substantiel des dépenses, ce qui accroît encore le solde net à financer, autour de 685 millions d'euros après cet ajustement budgétaire.

Pour les libéraux, le différend fiscal de 750 millions entre le fédéral et les régions est tombé à pic pour le gouvernement wallon : ce fut pour ainsi dire un écran de fumée inespéré qui a permis à l'exécutif de sauver les apparences en faisant porter à d'autres le chapeau des difficultés financières de ce début d'année et qui a finalement reporté les décisions les plus cruciales, dans l'espoir de lendemains qui chanteraient davantage pour la Wallonie.

Une certitude donc, sans doute partagée celle-là : cet ajustement budgétaire n'est pas une fin en soi. L'automne sera chaud. Le MR prédit déjà un second exercice du même acabit, puis il faudra s'attaquer au budget 2016, déjà annoncé comme crucial. Avec en toile de fond, la question décisive : le retour à l'équilibre est-il encore envisageable à l'échéance 2018, comme c'est prévu ? ■

E.D.